

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Marcil Lavallée

S.E.N.C./G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*¹

Gatineau (Québec)
Le 15 septembre 2021

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

4

	2021	2020
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 512 179 \$	3 325 320 \$
Dons et subventions COVID-19 (note 3)	1 162 538	988 153
Dons inondations	-	59 097
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	62 152	50 970
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(1 180)	(2 280)
	4 735 689	4 421 260
Souscriptions douteuses et irrécouvrables	(67 593)	(155 799)
	4 668 096	4 265 461
AUTRES PRODUITS		
Subventions	156 103	79 862
Souscriptions et contributions additionnelles (note 4)	67 635	37 525
Dons en actions	91 858	61 419
Produits divers	16 137	24 032
Produits de dividendes et d'intérêts	44 920	20 760
Remboursement des frais de campagne fédérale	12 306	28 405
Remboursement des frais de campagne régionale	66 542	-
	455 501	252 003
	5 123 597	4 517 464
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	3 828 990	3 518 373
Frais de campagne (annexe B)	976 461	941 322
Perte sur cession d'immobilisations	-	9 941
	4 805 451	4 469 636
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	318 146 \$	47 828 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

5

	Investi en immobili- sations et actifs incorporels	Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de pré- voyance	Affecté aux projets	Fonds de dotation	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	509 751 \$	117 493 \$	345 000 \$	154 190 \$	5 055 \$	388 467 \$	1 519 956 \$	1 471 978 \$
Excédent des produits sur les charges	(31 993)	-	-	-	-	350 139	318 146	47 828
Affectations d'origine interne	2 613	-	-	300 000	-	(302 613)	-	-
Apports reçus à titre de dotations de particuliers	-	-	-	-	-	-	-	150
SOLDE À LA FIN	480 371 \$	117 493 \$	345 000 \$	454 190 \$	5 055 \$	435 993 \$	1 838 102 \$	1 519 956 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2021

6

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 479 995 \$	2 058 175 \$
Encaisse - Projets en fiducie (note 5)	121 190	155 379
Débiteurs (note 6)	1 569 100	1 260 048
Subvention à recevoir	1 370	71 561
Frais payés d'avance	30 178	81 910
	3 201 833	3 627 073
PLACEMENTS À LONG TERME (note 7)	625 803	495 010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	471 782	493 562
ACTIFS INCORPORELS (note 9)	8 589	16 189
	1 106 174	1 004 761
	4 308 007 \$	4 631 834 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



_____, Président



_____, Trésorier

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2021

7

	2021	2020
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	2 286 642 \$	2 236 365 \$
Habit de neige (note 5)	121 190	106 916
Apports reportés (note 12)	62 073	720 134
Table de concertation (note 5)	-	48 463
	2 469 905	3 111 878
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations et actifs incorporels	480 371	509 751
Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	117 493	117 493
Affecté au Fonds de prévoyance	345 000	345 000
Affecté aux projets	454 190	154 190
Affectations externes		
Fonds de dotation	5 055	5 055
Non affecté	435 993	388 467
	1 838 102	1 519 956
	4 308 007 \$	4 631 834 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	318 146 \$	47 828 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 393	25 228
Amortissement des actifs incorporels	7 600	9 395
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	9 941
Variation nette de la juste valeur des placements	(24 968)	(18 528)
	325 171	73 864
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	(794 913)	969 063
	(469 742)	1 042 927
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(105 825)	(72 923)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 613)	(147 307)
	(108 438)	(220 230)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotation	-	150
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(578 180)	822 847
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 058 175	1 235 328
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 479 995 \$	2 058 175 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, souscriptions et dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement, ainsi que les variations de la juste valeur.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

	Administration	Campagne	Allocation et services aux organismes
Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :			
Salaires et avantages sociaux	24 %	44 %	32 %
Sous-traitance	0 %	100 %	0 %
Au prorata des effectifs pour chaque secteur :			
Activités spéciales de la campagne	45 %	37 %	18 %
Honoraires et services professionnels	45 %	37 %	18 %
Publicité	45 %	37 %	18 %
Relations de presse	45 %	37 %	18 %
Frais d'entretien et de réparation	45 %	37 %	18 %
Amortissement des immobilisations corporelles	45 %	37 %	18 %
Formation	45 %	37 %	18 %
Frais de congrès et d'assemblées	45 %	37 %	18 %
Support technique informatique	45 %	37 %	18 %
Frais de représentation et de déplacement	45 %	37 %	18 %
Fournitures et papeterie	45 %	37 %	18 %
Frais bancaires et intérêts	45 %	37 %	18 %
Télécommunications et système d'alarme	45 %	37 %	18 %
Amortissement de l'actif incorporel	45 %	37 %	18 %
Abonnements et documentation	45 %	37 %	18 %
Énergie	45 %	37 %	18 %
Assurances	45 %	37 %	18 %
Reconnaissance - bénévoles et employés	45 %	37 %	18 %
Frais de bureau	45 %	37 %	18 %
Créances irrécouvrables	45 %	37 %	18 %
Transformation organisationnelle	45 %	37 %	18 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges (suite)

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Les soldes des actifs nets se composent comme suit :***Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels*

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées moins la dette connexe.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds Solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté aux fins de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets.

3. DONS ET SUBVENTIONS COVID-19

	2021	2020
Fonds d'urgence communautaire	128 035 \$	442 787 \$
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire en réponse à la COVID-19	1 034 503	333 876
Fonds d'urgence pour la réussite des jeunes	-	116 325
Fonds d'urgence - Horizon pour les aînés	-	95 165
	1 162 538 \$	988 153 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

14

4. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 9 849 \$ (2020 : 16 525 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

5. ENCAISSE - PROJETS EN FIDUCIE

	2021	2020
Habit de neige	121 190 \$	106 916 \$
Table de concertation	-	48 463
	121 190 \$	155 379 \$

Habit de neige

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

Table de concertation

L'organisme agit à titre d'agent dans le cadre de ses fonctions en tant que partenaire de la table de concertation du projet de rassemblement pour le développement social en Outaouais. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

6. DÉBITEURS

	2021	2020
Souscriptions à recevoir	1 613 947 \$	1 323 331 \$
Provision pour créances douteuses	(139 094)	(175 500)
Comptes clients	66 172	77 428
Taxes à la consommation	25 275	31 989
Intérêts courus à recevoir	2 800	2 800
	1 569 100 \$	1 260 048 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

15

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2021	2020
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	202 429 \$	203 995 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement - équilibré (coût : 125 453 \$; 2020 : 86 145 \$)	147 499	111 611
Fonds communs de placement - prudent (coût : 112 507 \$; 2020 : 86 795 \$)	133 418	91 700
Fonds communs de placement - croissance (coût : 81 678 \$; 2020 : 79 010 \$)	95 722	81 203
Actions (coût : 34 656 \$; 2020 : nil)	38 764	-
	415 403	284 514
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	7 971	6 501
	625 803 \$	495 010 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	687 621	316 854	370 767	387 964
Ameublement et équipement	42 533	40 628	1 905	2 575
Équipement informatique	71 139	50 808	20 331	24 244
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	880 072 \$	408 290 \$	471 782 \$	493 562 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

16

9. ACTIFS INCORPORELS

		2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
			Valeur nette
Logiciels	59 125 \$	50 536 \$	8 589 \$
			16 189 \$

10. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	55 590 \$	12 189 \$
Allocations aux organismes à payer	2 156 996	2 136 828
Salaires à payer	54 226	68 490
Autres créditeurs	15 405	17 389
Sommes à remettre à l'État	4 425	1 469
	2 286 642 \$	2 236 365 \$

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % (3,45 %; 3,45 % au 30 juin 2020) et est renégociable en décembre 2021.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 445 046 \$ au 30 juin 2021. Au 30 juin 2021 et 2020, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

17

12. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	720 134 \$	97 846 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	10 120	1 015 057
Moins : montants constatés à titre de produit	(668 181)	(392 769)
Solde à la fin	62 073 \$	720 134 \$

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2021	2020
Ville de Gatineau	50 774 \$	50 774 \$
Campagne 2021	9 260	-
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	-	653 181
Gazifère	-	10 000
Desjardins	-	5 000
Autres	2 039	1 179
	62 073 \$	720 134 \$

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Encaisse - Projets en fiducie	34 189 \$	(113 978) \$
Débiteurs	(309 052)	198 432
Subvention à recevoir	70 191	(71 561)
Frais payés d'avance	51 732	(54 398)
Créditeurs	50 277	274 302
Apports reportés	(658 061)	622 288
Table de concertation	(48 463)	7 062
Habit de neige	14 274	106 916
	(794 913) \$	969 063 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 66 % du total des comptes clients sont à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'organisme utilise un emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

15. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur l'organisme dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

20

	2021	2020
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	2 003 639 \$	1 654 392 \$
Allocations aux organismes - COVID-19	998 487	1 019 995
Désignations	205 511	165 127
Programmes et projets	167 305	167 685
Cotisation Centraide Canada	29 955	32 890
Allocations aux organismes - inondations	-	53 000
Répartition des frais d'administration (annexe D)	424 093	425 284
	3 828 990 \$	3 518 373 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	313 277 \$	216 040 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	663 184	725 282
	976 461 \$	941 322 \$

ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et avantages sociaux	761 652 \$	776 514 \$
Honoraires et services professionnels	58 461	24 610
Publicité	42 860	48 830
Support technique informatique	40 229	25 312
Relations de presse	29 325	52 360
Activités spéciales de la campagne	25 906	24 413
Amortissement des immobilisations corporelles	24 393	25 228
Sous-traitance	19 087	81 213
Frais d'entretien et de réparation	18 016	25 140
Frais de bureau	4 238	2 777
Formation	12 517	1 859
Télécommunications et système d'alarme	11 713	9 841
Assurances	8 546	8 191
Amortissement de l'actif incorporel	7 600	9 395
Frais bancaires et intérêts	7 294	2 440
Énergie	6 947	6 749
Fournitures et papeterie	3 473	7 679
Abonnements et documentation	1 792	2 077
Reconnaissance - bénévoles et employés	1 551	1 551
Frais de représentation et de déplacement	1 446	6 380
Frais de congrès et d'assemblées	231	8 007
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 087 277)	(1 150 566)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

21

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2021		2020	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	447 912 \$	313 740 \$	456 652 \$	319 862 \$
Honoraires et services professionnels	37 415	21 046	15 750	8 860
Publicité	27 430	15 430	31 251	17 579
Support technique informatique	25 747	14 482	16 200	9 112
Sous-traitance	19 087	-	81 213	-
Relations de presse	18 768	10 557	33 510	18 850
Activités spéciales de la campagne	16 580	9 326	15 624	8 789
Amortissement des immobilisations corporelles	15 611	8 782	16 146	9 082
Frais d'entretien et de réparations	11 530	6 486	16 090	9 050
Frais de bureau	2 713	1 525	1 777	1 000
Formation	8 011	4 506	1 190	669
Télécommunications et système d'alarme	7 496	4 217	6 298	3 543
Assurances	5 469	3 077	5 242	2 949
Amortissement de l'actif incorporel	4 864	2 736	6 013	3 382
Frais bancaires et intérêts	4 668	2 626	1 562	878
Énergie	4 446	2 501	4 319	2 430
Fournitures et papeterie	2 223	1 250	4 914	2 765
Abonnements et documentation	1 147	645	1 329	748
Reconnaissance - bénévoles et employés	993	558	996	555
Frais de représentation et de déplacement	926	520	4 082	2 298
Frais de congrès et d'assemblées	148	83	5 124	2 883
	663 184 \$	424 093 \$	725 282 \$	425 284 \$